

***Gérer les déjections des Lyonnais,  
une activité qui vaut de l'or,  
mais pas toujours...***

**Emmanuel Adler**

**Expert judiciaire, Consultant**

---

**Association L'Eau à Lyon et la Pompe de Cornouailles**  
***jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016***

# Etudier l'Histoire de l'assainissement, une affaire de spécialistes



Hunayn ibn Ishaq al-'Ibadi, 809?-873 (Joannitius), XIII<sup>ème</sup> siècle

**Examen des urines par le médecin**

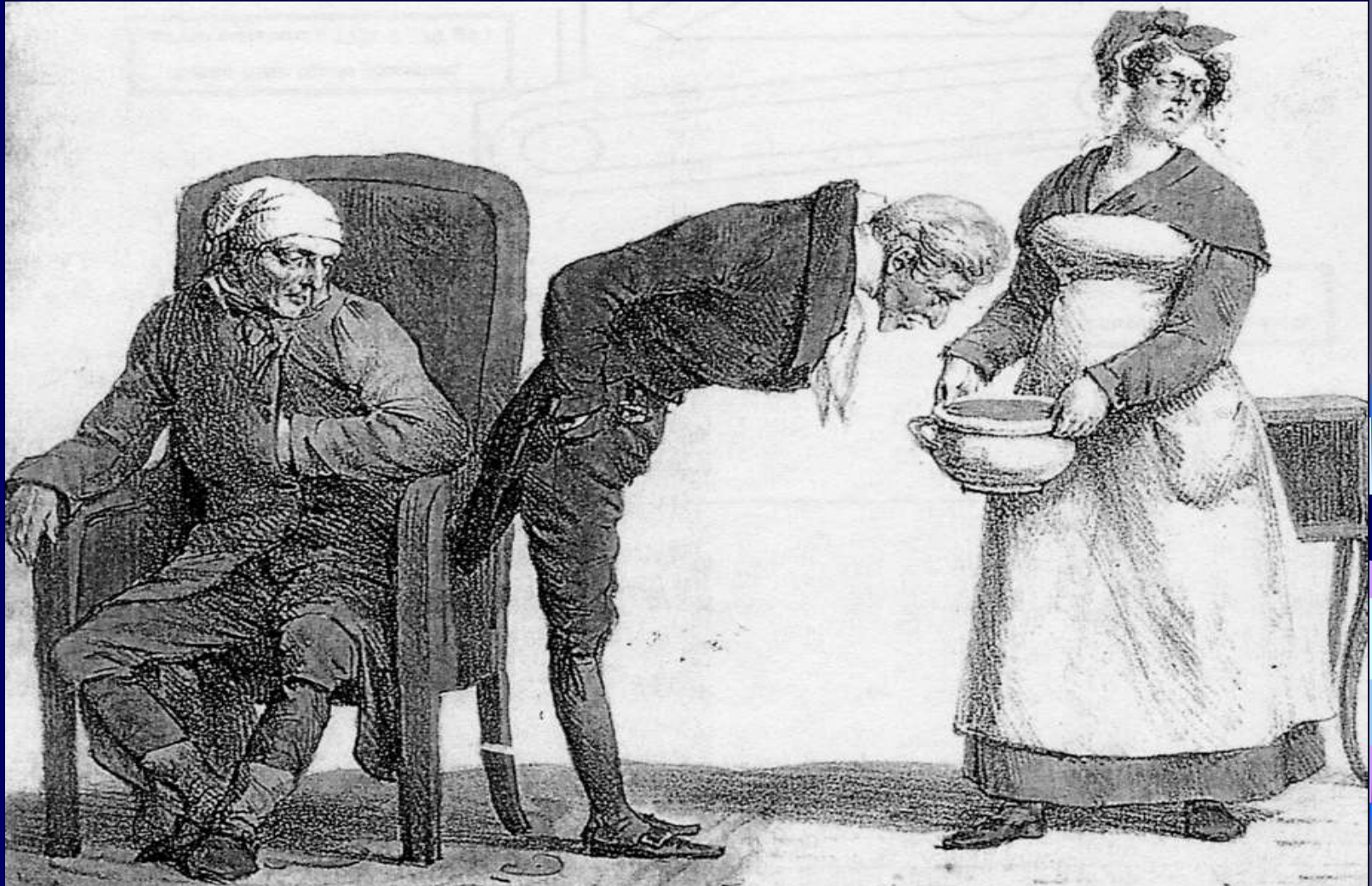
# Etudier l'Histoire de l'assainissement, une affaire de spécialistes



**Le Médecin Alchimiste**  
Franz Christoph de Janneck (1703-1761)

**Examen des urines par le médecin (uroscopie)**

# Etudier l'Histoire de l'assainissement, une affaire de spécialistes

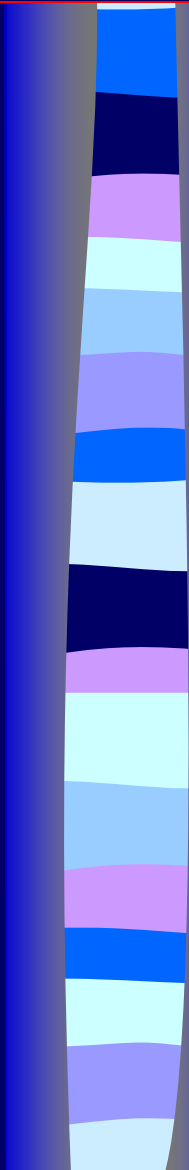


1825

Examen des selles par le médecin

# Histoire de l'assainissement, rappels techniques & définitions

- **Drainage**
- **Assainissement**
- ***(Eau potable)***

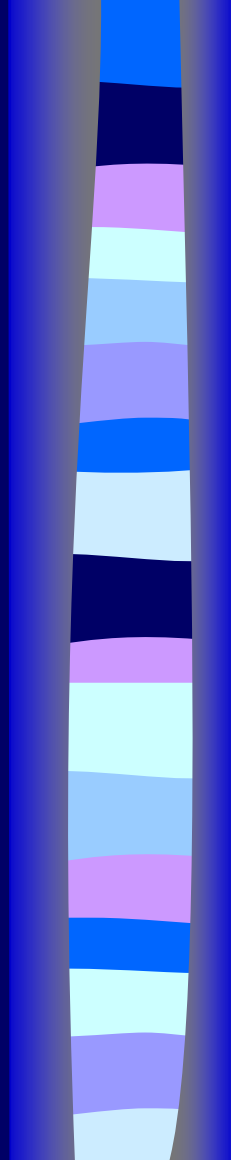


# Qu'est-ce que le drainage ?

## Drainer :

verbe dérivé de l'anglo-saxon  
*draug - dry*, « sec »

→ rendre sec,  
faciliter l'écoulement de l'eau



# Qu'est-ce que l'assainissement ?

## Assainir :

dérivé du latin sanus, « *bien portant* » (! anus <= anneau !)

→ « *rendre sain, plus salubre* »

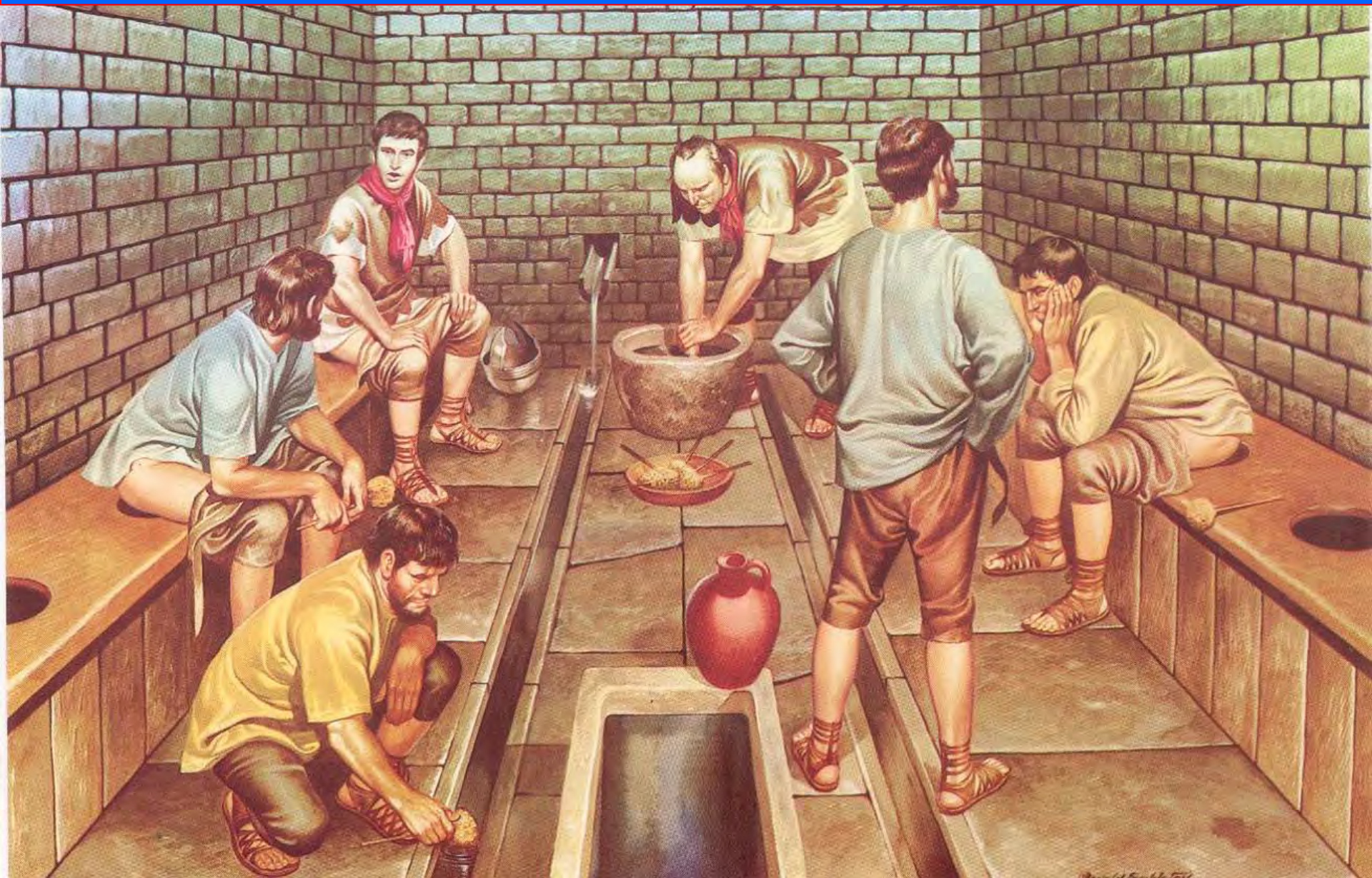
→ améliorer la qualité des sols humides,

## Assainissement (liquide) :

→ techniques sanitaires de gestion des eaux usées (collecte, traitement & évacuation) en relation avec l'eau propre (& *pluviales*)

Gérer les immondices (vidanges, gadoues, balayures de voiries, boues d'épuration, ordures ménagères...)

# Au début étaient les Latrines publiques « à la romaine »





# Intérêt économique des matières – une pratique ancienne



L'urine était recherchée par les foulons pour dégraisser la laine et par les teinturiers pour

# De l'intérêt économique des matières, une histoire ancienne



***Pecunia non olet***, l'argent n'a pas d'odeur

dicton latin attribué à l'empereur romain Vespasien

(qui gouverna de 69 à 79 après J.-C.) qui élargit la chrysargyre, impôt sur l'industrie et le commerce à la collecte des urines

*S'il n'est pas clair de savoir si le blanchiment d'argent dérive de cette expression, on comprend bien l'intérêt de laver l'argent gagné au noir pour le recycler proprement*

## **Seconde moitié du 18<sup>e</sup> s. : la Ville aspire à devenir propre**

- **1746 : création de la fonction d'Ingénieur voyer à Lyon**
- **Faible efficacité des Pennons, bénévoles**
- **La ville budgétise 180 livres pour enlever pendant 6 mois les gravois, terres et boues**
- **Années 1760 (essor de la Fabrique) : le Prévôt des Marchands & Echevins, 1<sup>er</sup> magistrat du Consulat, s'interroge sur les moyens de rendre plus saine la cité commerciale en développement**

# Les Bourgeois de Lyon à la recherche d'un entrepreneur pour gérer les vidanges

- Le Consulat de Lyon lance en 1769 un appel à projets et reçoit un total de 15 propositions
- Laboré, fils de soyeux, remet un *Mémoire sur les inconvénients fâcheux qui résultaient de la méthode vicieuse jusqu'alors suivie pour la vidange des fosses d'aisances de la cité, dont les matières, versés dans les rivières, étoient un engrais de la plus grande fertilité pour nos campagnes*
- L'offre déposée par Laboré est retenue pour assurer le service de la vidange des latrines sur une durée de 30 ans

# 1769 – premier marché signé pour la gestion de la vidange de la Lyon

---

- Le Consulat prend un acte le 9 mai 1769 qui précise que :

*la principale condition de ce privilège étant que le Sieur Laboré ne pouvait exiger des propriétaires des maisons plus de 30 livres par toise cube des matières dans le bas de la ville, et plus de 60 dans les quartiers montueux; alors que les matières solides étaient peu employées et celles qui étaient liquides étaient déversées dans les deux fleuves.*

# Première organisation de type industrielle pour assurer la gestion des vidanges des Lyonnais

- Laboré s'installe au château de Rachais (près de l'actuelle place Bir-Hakeim) pour y loger son personnel et ses récipients



- Laboré valorise les vidanges liquides pour fertiliser les terres de Champfleury (actuel quartier de la Buire) et de Plantechoux (au sud de l'actuelle place Guichard)

# 1778 – monopole de la vidange à Lyon

Laboré, contesté par les entrepreneurs non retenus, obtient le soutien de la plus Haute Autorité, le Roi Louis XVI fait ainsi prendre le 8 mai 1778 un Arrêt

*A R R Ê T*  
*DU CONSEIL D'ÉTAT*  
*DU ROI,*  
*ET LETTRES PATENTES*

*PORTANT concession du Privilege pour la Vuidange des Latrines de la Ville de Lyon & ses Fauxbourgs, en faveur du Sieur Jean-Etienne Laboré, Bourgeois de Lyon.*

*Données à Versailles le 8 Mai 1778.*

*Extrait des Registres du Conseil d'État.*

**L** OUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à nos amés & féaux Conseillers les gens tenant notre Court

## 1781 – fin du monopole de la vidange à Lyon

- Enregistrant de nombreuses plaintes (odeurs, débordements...), les concurrents adressent plusieurs mémoires au Prévôt des marchands & échevins de la ville de Lyon pour contester le privilège accordé à Laboré.
- Le 30 juillet 1781, saisi par le Consulat, le Conseil d'Etat déclare déchu le privilège accordé 3 ans plus tôt à l'entrepreneur...

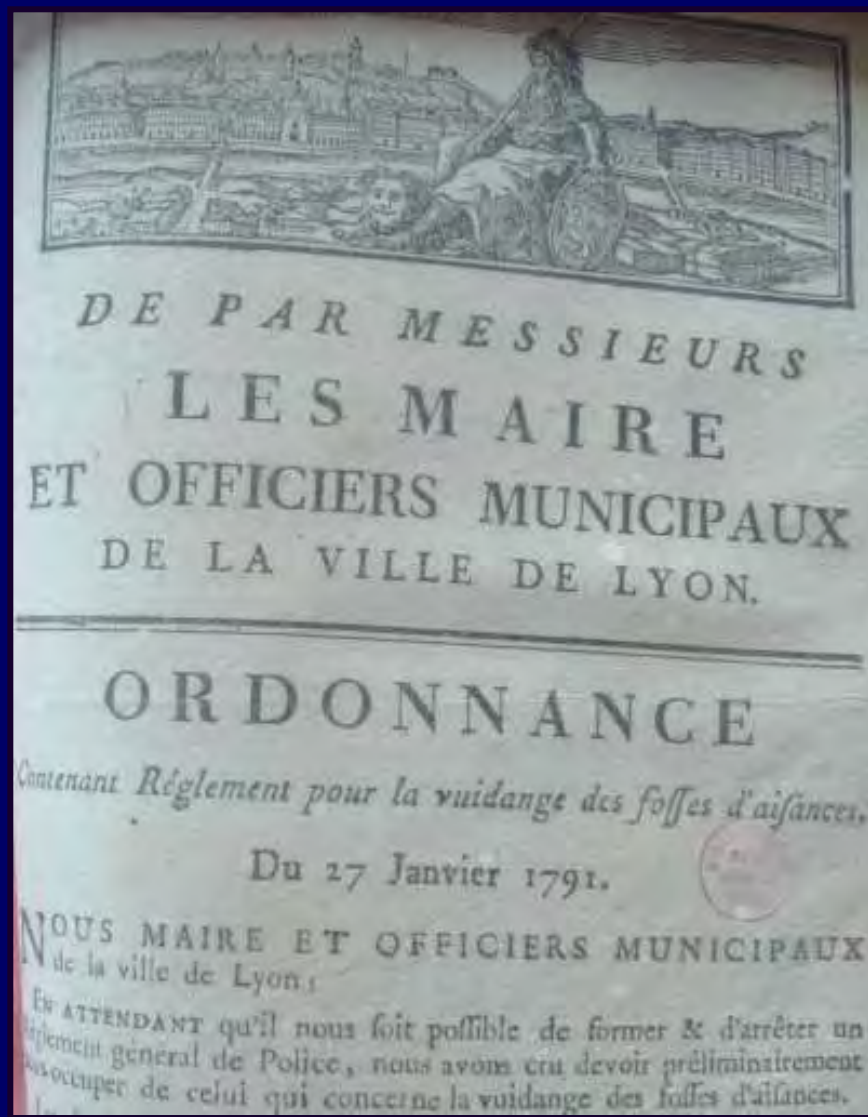


## La valse des propositions d'entrepreneurs pour prendre le marché juteux (?) de la vidange

---

- 1785 : le notable Deschamps propose un *nouveau plan de police nécessaire pour régler les opérations des vidangeurs*
- 1786 : offre de Jean Janin de Combe Blanche, oculiste à la Guillotière, de la Sté Royale de Médecine de Paris, auteur d'un mémoire *L'antiméphitique ou moyens de détruire les exhalaisons pernicieuses et mortelles des Fosses d'aisance, l'odeur infecte des Egouts, celle des Hôpitaux, des Prisons, des Vaisseaux de guerre etc... avec l'emploi des Vuidanges neutralisées, et leur produit étonnant*
- 1790 : offre du Sieur Suiffon qui considère combien la gadoue peut être utile aux plaines arides de la Guillotière

1791 – après la Révolution, pour encadrer les pratiques et maîtriser les plaintes, la Ville de Lyon adopte son premier règlement de vidange



# La vidange : une activité très encadrée par la réglementation

- Ordonnance du 17 février 1779 portant *règlement pour l'exercice des vidanges de la ville de Lyon*, signée par le Lieutenant général de police, Prost de Royer
- Ordonnance de police du 20 août 1780 portant *règlement à la vidange des latrines & aux moyens de faciliter le transport des matières & de les rendre utiles à l'agriculture...*
- Ordonnance de police du 21 janvier 1782 portant *règlement pour l'utilisation des matières par les agriculteurs...*

# Le poids déterminant de la réglementation

- Ordonnance de police du 2 septembre 1785 portant *règlement provisoire pour l'exercice de la vidange*
- Ordonnance de police du 27 janvier 1791 portant règlement pour la vidange des fosses d'aisance
- Ordonnance de police du 5 septembre 1798 portant un quatrième règlement de police, décliné en 143 articles, pour assurer l'ensemble des tâches de la salubrité publique (balayage, nettoyage des chaussées, égouts, entreprises de vidange, lieux d'aisance, neige, et enfin, verglas)

# Le pouvoir déterminant de la Police

En 1775, un jugement condamne le nommé Cadot, Maître Vuidangeur, en l'Amende de 30 livres, pour s'être fait payer le toisé d'une Vuidange entière d'un sac de latrines, dans la maison du Sieur Laisné, tandis qu'il ne l'avait vidé qu'à moitié ; & à rembourser audit Sieur Laisné la somme de 67 livres, qu'il avait indûment reçue



# La valeur fertilisante en agriculture de la vidange de Lyon suscite l'intérêt d'érudits

- 1780 : *dissertation sur l'importance agricole des matières provenant des fosses d'aisance, et sur l'application pratique de ce puissant agent de fertilisation, par Antoine Fay, Baron de Sathonnay, Prévôt des marchands*
- 1782 : *Observation sur l'engrais provenant des fosses d'aisance de la Ville de Lyon, mémoire de François-Joseph-Mamert de Jussieu de Montluel, de l'Académie de Lyon*

*cet engrais est très agissant et il n'est dangereux que quand on en met trop (c'est la dose qui fait le poison, Parascelse)*

# Au XIX<sup>e</sup> s., il n'y a plus aucun doute sur le fait que le produit des latrines est source de valeur agricole

**MÉMOIRE**  
SUR LES ENGRAIS  
TIRÉS DES IMMONDICES  
ET DES  
LATRINES DE GRENOBLE;

PAR M. BERRIAT-SAINT-PRIX;

Inséré dans l'Annuaire de l'aère de 1808.



GRENOBLE,  
Chez J. ALLIER, Imprimeur, 1808.

## L'ENGRAIS HUMAIN.

HISTOIRE DES APPLICATIONS DE CE PRODUIT

L'AGRICULTURE, AUX ARTS INDUSTRIELS,

AVEC DESCRIPTION DES PLUS AVANCÉS

**PROCÉDÉS DE VIDANGES**

ET DES

NOUVELLES RÉFORMES, DANS L'INTÉRÊT DE L'HYGIÈNE;

PAR

Maxime PAULET, chimiste,

Membre de plusieurs sociétés savantes, auteur de Traités théoriques et pratiques des engrais.

PARIS

COMPTOIR DES IMPRIMEURS-UNIS,

V<sup>e</sup> COMON, ÉDITEUR,

QUAI MALAQUAIS, N<sup>o</sup> 15.

1853.

# Une alternative à la filière liquide : la vidange valorisée sous forme séchée



ARCHIVES  
NATIONALES

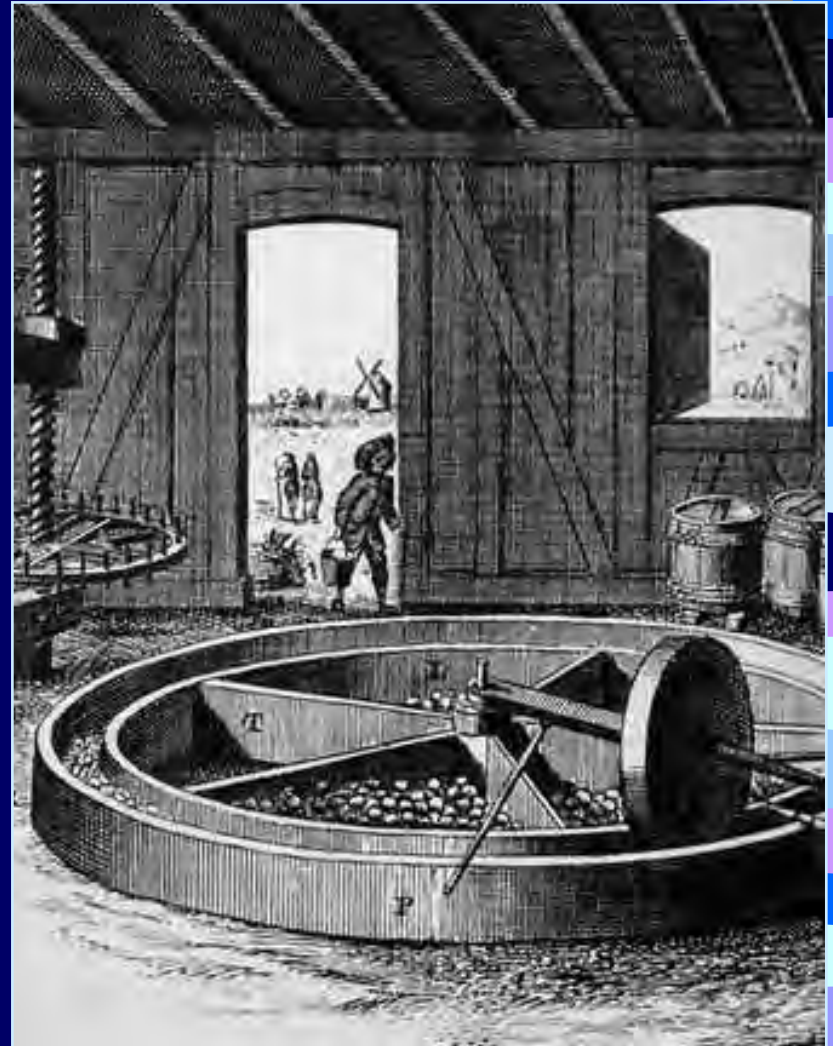
A V I S

AUX CULTIVATEURS,

SUR

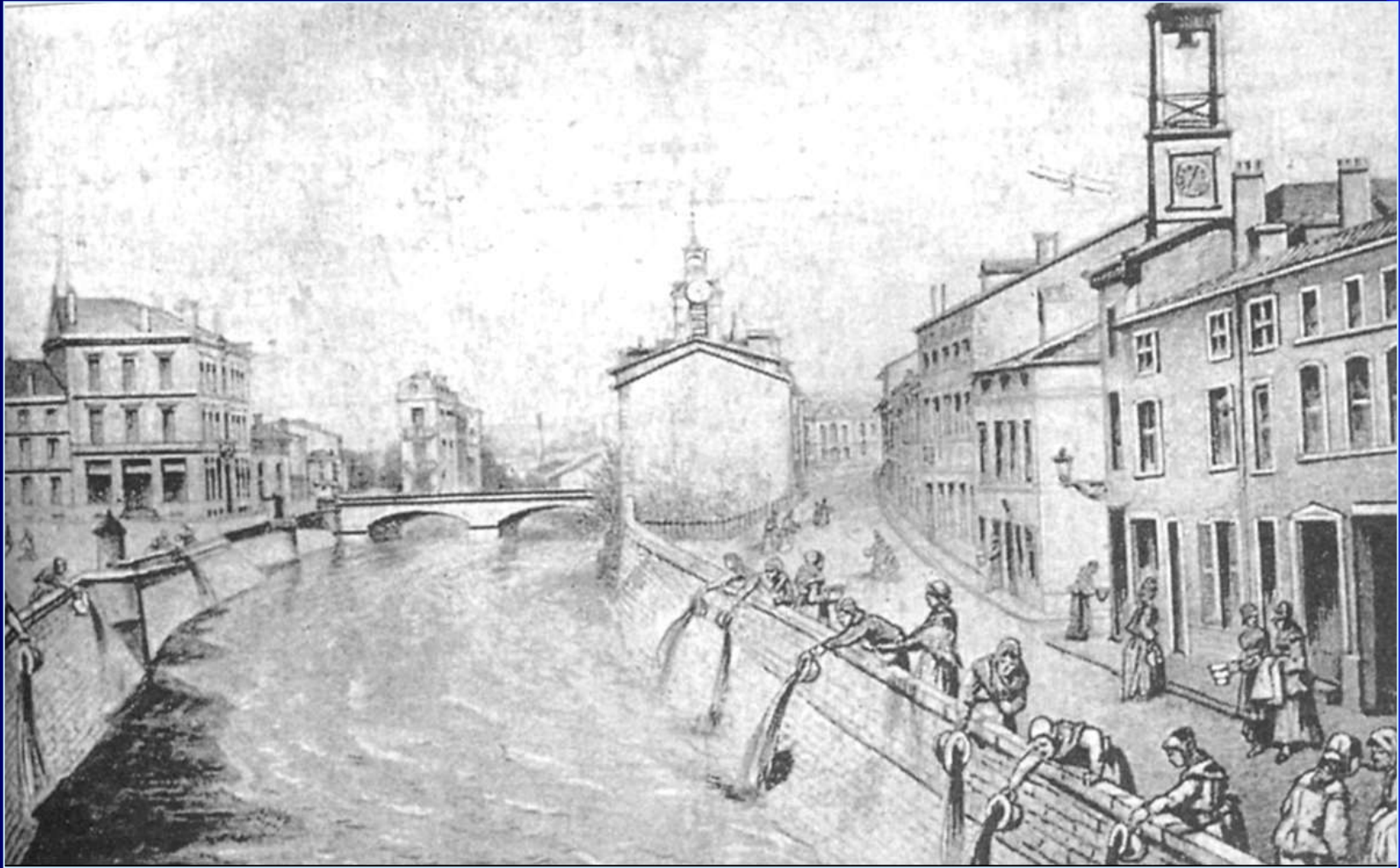
L'ENGRAIS POUURETTE.

fertiliser avec le déchet humain  
(Paris, 1790)





**Le tout au fleuve sans fosse : une solution alternative « économique » mais peu écologique**



**Epinal, 1880**

# L'intérêt croissant des campagnes pour assurer la vidange à Lyon

---

*En 1820, le produit de la ferme des boues et la vidange des latrines rapporte la somme de 24 000 Frs à la ville de Lyon.*

Extrait des CR des travaux de la Société Royale d'Agriculture, Histoire Naturelle et Arts Utiles de Lyon, rédigés par Grogner, Professeur à l'Ecole Royale d'Economie Rurale et Vétérinaire de Lyon

## **L'intérêt croissant des campagnes**

**pour assurer la vidange à Lyon (*Rapport Schmit, 1850*)**

---

***Le paysan, vient en ville pendant la nuit avec sa voiture de 4 hectolitres et paye aux propriétaires 75 c. le tonneau, soit 1 fr 87 / m<sup>3</sup>.***

***Les liquides et solides sont mélangés et il n'existe aucun dépôt ni désinfection; vidanges. Les 80 000 m<sup>3</sup> de matières que produit Lyon, rapportent aux entrepreneurs 149 600 frs, en décomptant les 40 000 frs. d'indemnité de la ville, il reste, pour les frais d'extraction et les bénéfices, 109 600 frs., soit 1 fr. 37 par mètre cube.***

***Ce régime dure jusqu'en 1838.***

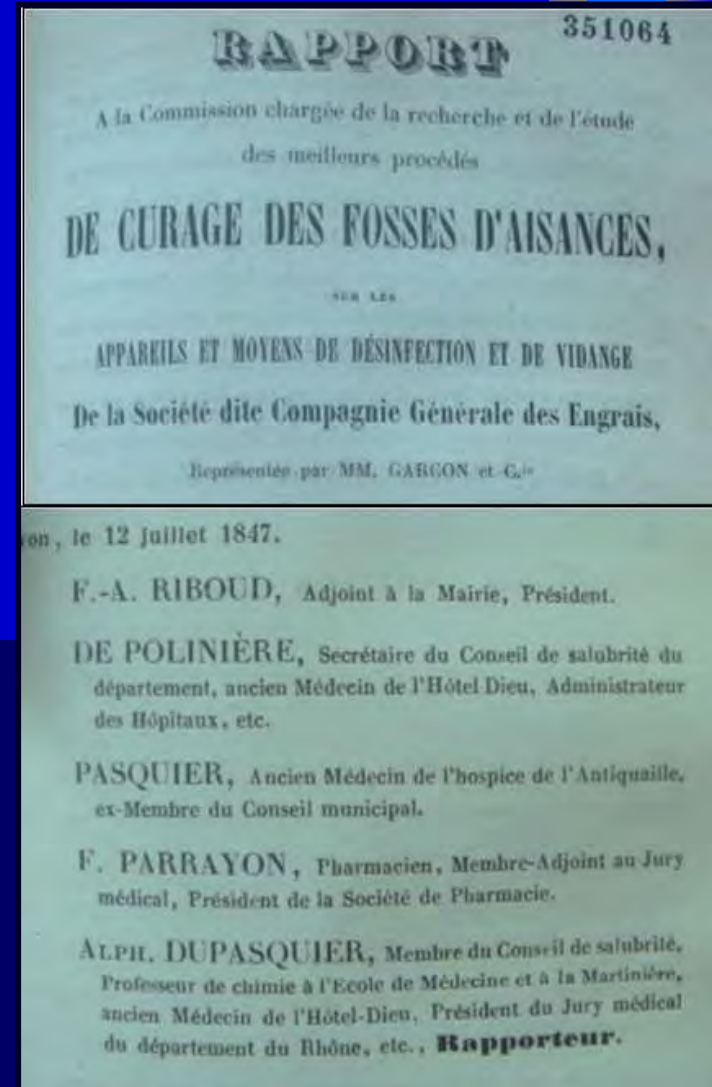
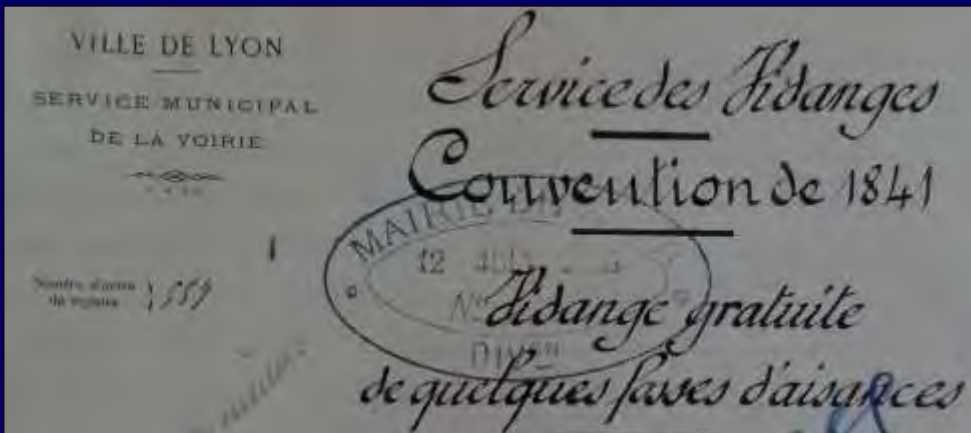
# L'intérêt croissant des campagnes pour assurer les excréments urbains : de l'économie circulaire avant l'heure !



# L'intérêt croissant des spéculateurs pour le produit des vidanges

1846 : création de la Société  
générale des engrais lyonnais  
par Edmond Garçon,

Apports de financements de  
banquiers Parisiens et de la  
Société des engrais de Paris, Sté  
au CA de 1,6 million de Frs

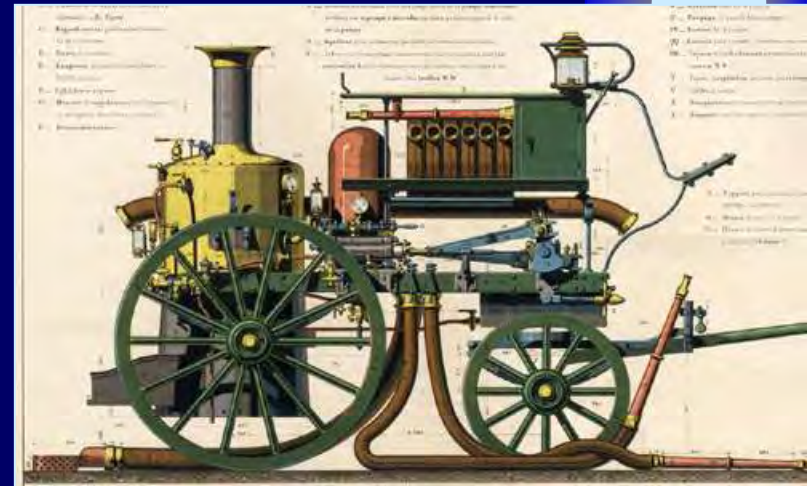


# **L'intérêt croissant des spéculateurs s'accompagne de risques de faillite...**

- **Investissement de 220 000 Frs de la société Garçon pour une usine de fabrication de noir animal de 2,4 ha à Villeurbanne, vendu 5 frs. l'hectolitre comme engrais.**
- **concurrence féroce d'autres Cies :**
  - . **Petit père et fils, CA de 700 000 Frs**
  - . **Brun Drevet Chazottin & Cie, CA de 100 000 Frs**
  - . **Sté La Sanitaire de M. Charrey, CA de 500 000 Frs**
  - . **Sté de l'Ingénieur RIVAL, CA de 250 000 Frs (procédé de vidange inodore à vapeur)**

# Un très grand nombre d'entrepreneurs sur le marché des vidanges de Lyon (1845-1880)

- Valdy et Cie en 1845,
- Rival & Cie en 1849,
- Maunier et Cie en 1852,
- Breton-Danto-Girard et Cie en 1853,
- Marduel et Delestang en 1854,
- Caillat et Cie en 1855,
- Cie des Agriculteurs en 1855,
- Cie Caillat-Mardruel en 1858,
- Cie Perret et Cie Fondere en 1880.



# La guerre commerciale pour le contrôle des vidanges

Société Lyonnaise des Vidanges  
**DITE DES ENGRAIS LYONNAIS**  
Société Anonyme-Capital 260 000f  
**RUE GASPARIN, 25**  
**LYON**

**1878**

**SOCIÉTÉ DU PROGRÈS** Lyon, le 22 Mars 1878  
Vidanges inodores  
FABRICATION DE SELS AMMONIACAUX  
**DESFOND & C<sup>e</sup>**  
Quai de la Guillotière, 9  
**LYON**

23 MARS 1878  
N<sup>o</sup>  
PRÉFECTURE DU RHÔNE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LA POLICE

*Le Secrétaire Général  
à la Préfecture du Rhône*

*Monsieur*

**1878**

*Compagnie départementale de Vidanges, Engrais*  
Société Anonyme au Capital de Cinq Millions de Francs  
41, Rue Caillout Paris

Succursale de LYON  
BUREAUX:  
Rue Gasparin, 25

LYON le 7 Août 1880

9 AOUT 1880  
N<sup>o</sup> 1424  
PRÉFECTURE DU RHÔNE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LA POLICE

*Monsieur L. Puyth...*

**1880**

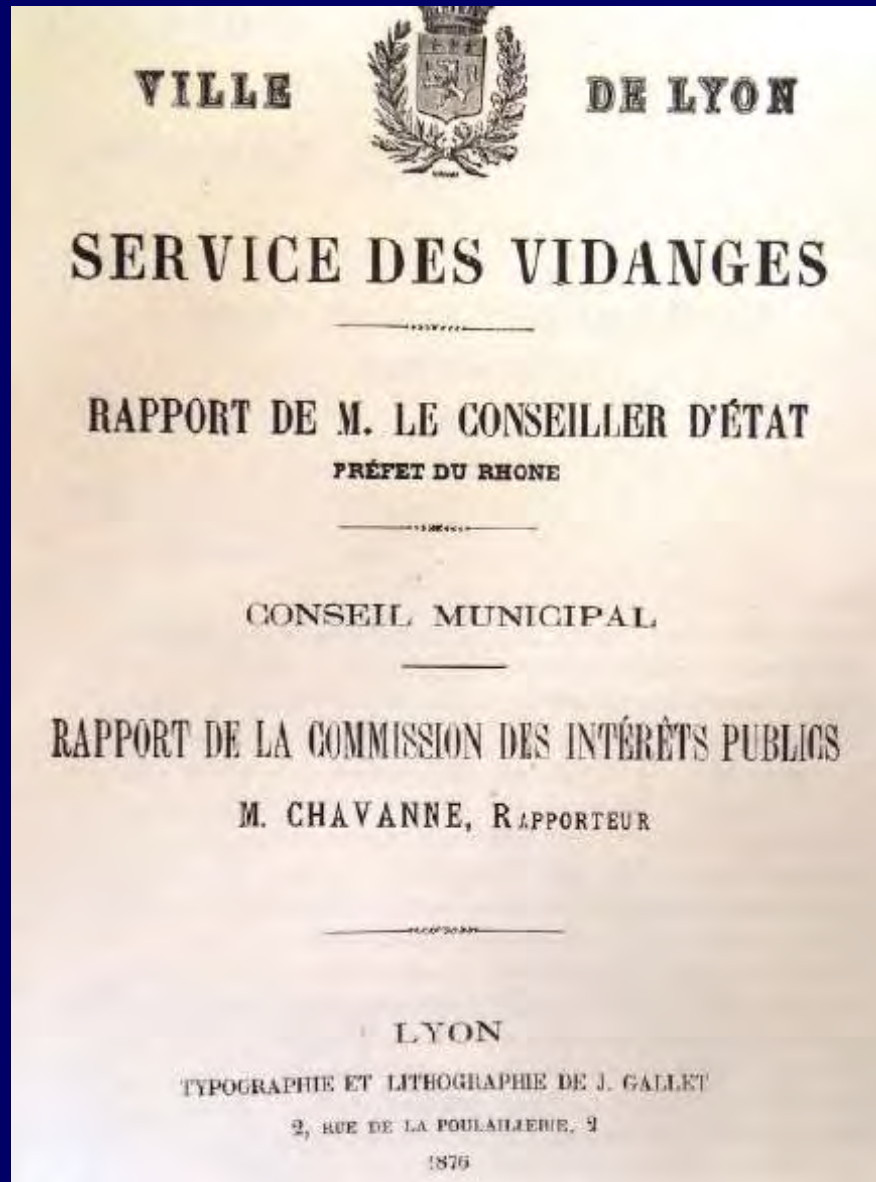
**C. GUITTON**  
Entrepreneur des Vidanges Militaires  
DE LA PLACE DE LYON  
à BRÛN par Villeurbanne

13 DEC. 92  
DIVISION

**1892**



# Un marché convoité : bataille juridique entre la Ville de Lyon et les Propriétaires



1876

# Un Ingénieur remarquable, mais un piètre homme d'affaires : Jean-Baptiste BERLIER



Né à Rive-de-Gier en 1841, décédé à Deauville en 1911, formé à l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne et à l'École centrale de Lyon, Berlier, après un passage à la direction d'une usine familiale de produits chimiques, s'investit dans la Cie Lyonnaise des vidanges, transformée en Société Lyonnaise Anonyme des Vidanges, et met au point un système d'évacuation sous vide.

En 1879, Berlier fusionne avec la société Le Progrès et établit la Cie départementale des vidanges et engrais, qui réunit diverses entreprises de province, et sera rachetée en 1883 par l'Union mutuelle des propriétaires lyonnais pour les vidanges (UMDP), gérée par l'ingénieur Burelle...

# 1882 : Système BERLIER sous vide à Paris

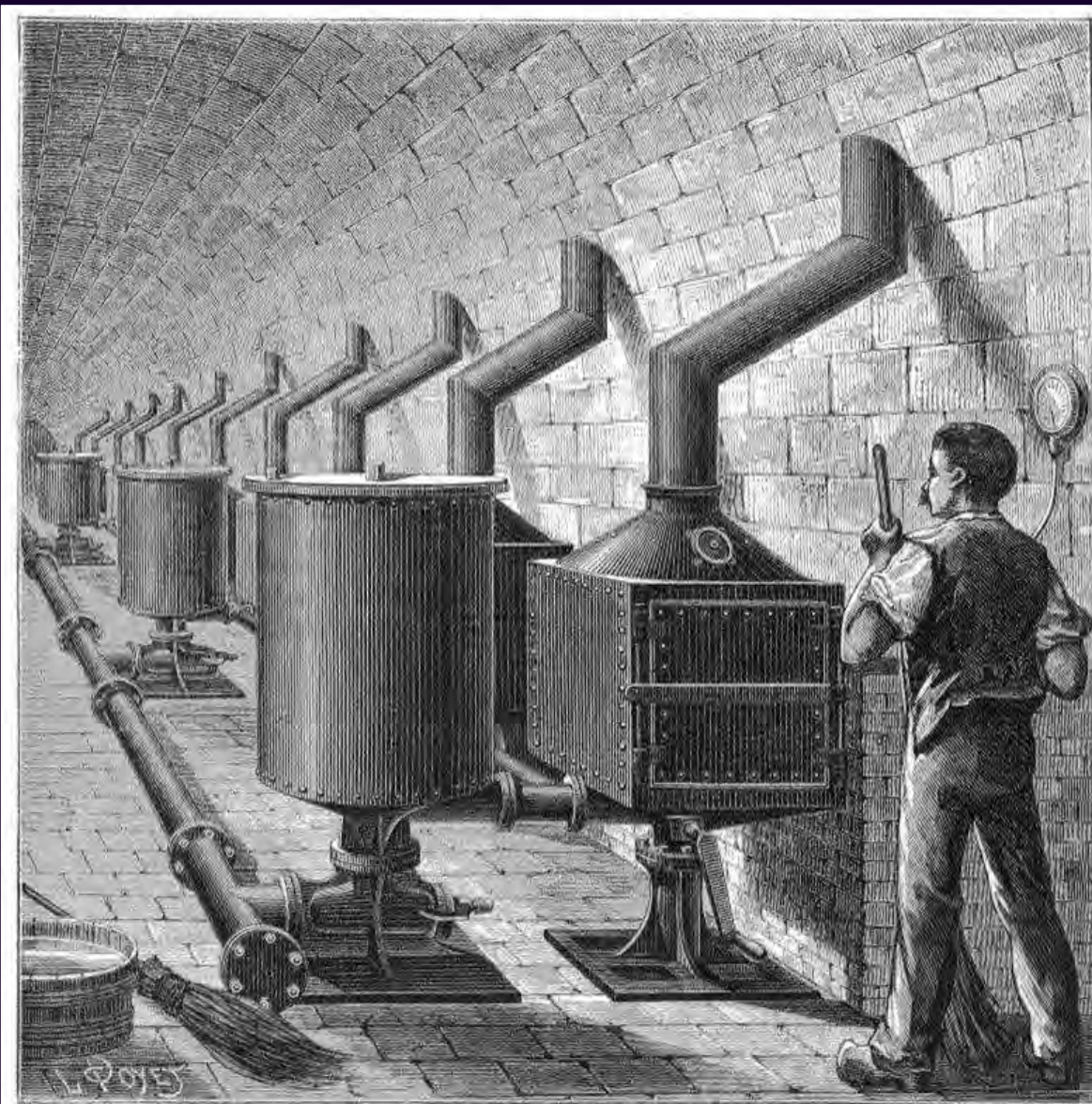
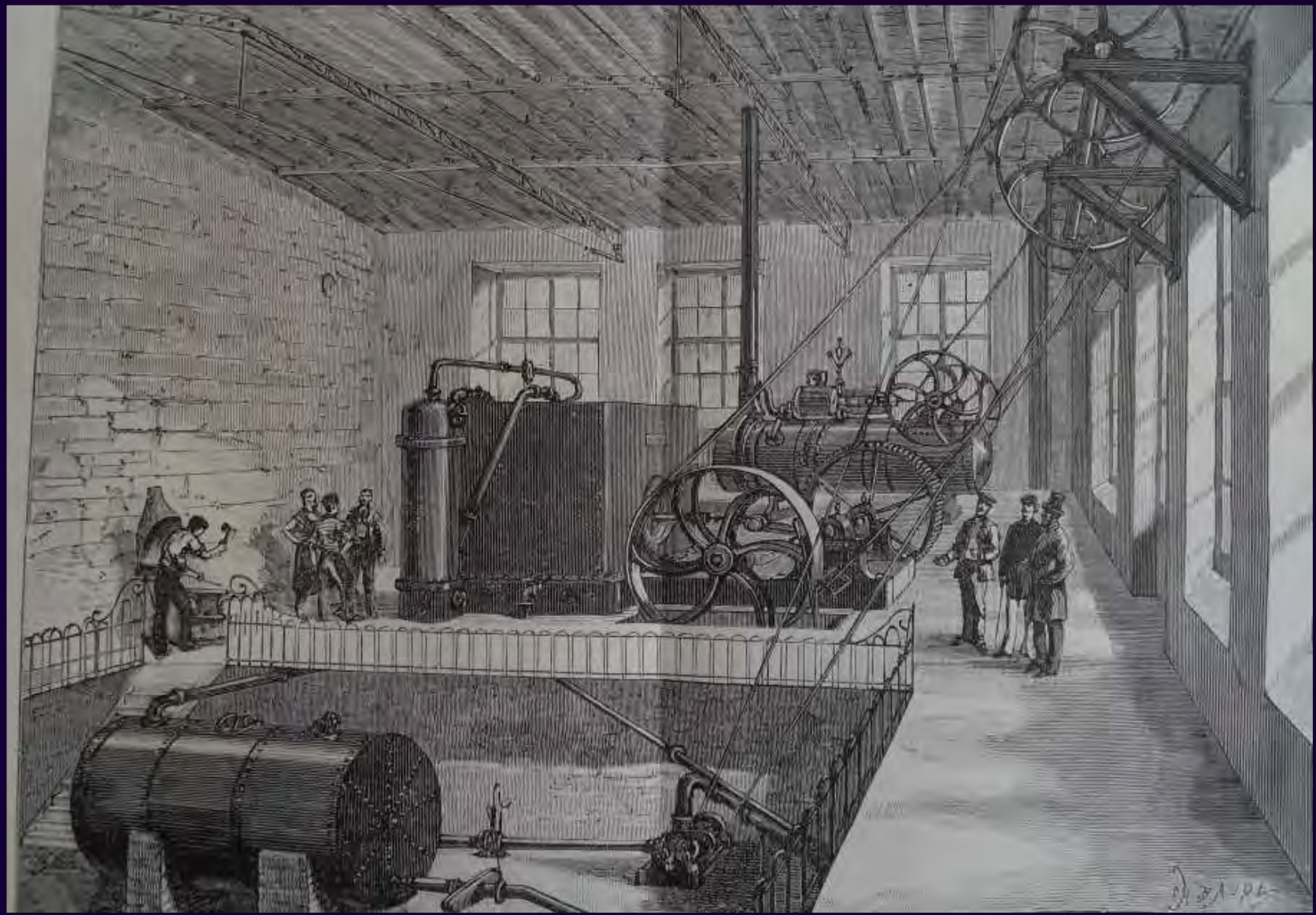


Fig. 1. — Vidange pneumatique. — Vue d'ensemble des appareils récepteurs de la caserne de la Pénitenciers, à Paris.

# Systeme Berlier d'aspiration, Levallois Perret



# Un Ingénieur Business Brillant : Pierre-Emile Burelle

En 1877 à 29 ans, ingénieur civil des Mines de Paris, Dr de l'Union mutuelle des propriétaires lyonnais (UMDP), Burelle développe la production de sulfate d'ammoniac pour les engrais agricoles.

En 1914, alors que le tout-à-l'égout fait débat à Lyon, Pierre-Emile Burelle réoriente l'UMDP sur la production et la location de seaux à ordures en tôle.

En 1947, Pierre Burelle, son petit-fils, fonde la société Plastic Omnium.





500

# UNION MUTUELLE DES PROPRIÉTAIRES LYONNAIS



VALEUR NOMINALE 100 FRANCS  
SOCIÉTÉ ANONYME PAR ACTIONS À CAPITAL VARIABLE

**100 FRANCS**

SIÈGE SOCIAL : 20, Rue Gasparin, LYON (3)

## Action Nominative de CENT FRANCS

ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

N° 003.918

*Delivré à Madame Bourdillon Emile, Jean Baptiste  
Née Milton Terreau épouse, Marie, sans  
domicile 37 Avenue Edouard Belin Lyon  
attribuée à sans affectation*

*Lyon, le 14 Novembre 1928*

LE DIRECTEUR

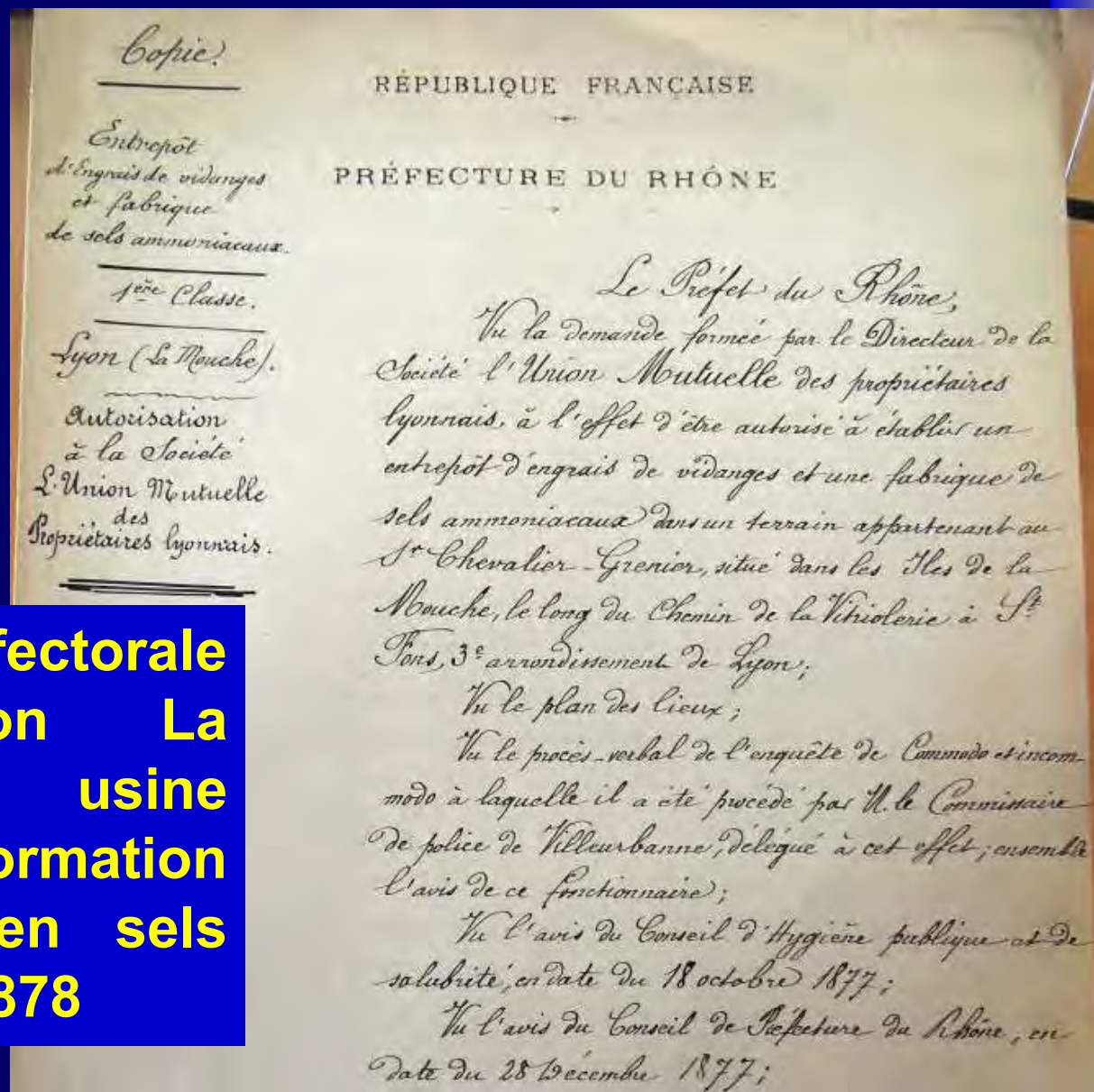
L'ADMINISTRATEUR

*Mull*

*[Signature]*



# Transformer les vidanges en produit industriel : un enjeu déterminant contrôlé par la Préfecture



**Autorisation préfectorale pour la création La Mouche d'une usine UMDP de transformation des vidanges en sels ammoniacaux, 1878**

# Gérer les vidanges : une activité lucrative, source de nuisances, contrôlée par de police

1888

VILLE DE LYON  
 SERVICE MUNICIPAL DE LA VOIRIE  
 5206

Etat des contraventions dressées contre la Société l'Union Mutuelle des Propriétaires Lyonnais pendant les années 1886, 1887, 1888

MAIRIE DE LYON  
 3-JANV. 89  
 N° .....  
 DIVISION

Numéro d'ordre du Registre { 442<sup>e</sup> 4<sup>e</sup> div

Date	Objet de la Contravention.
1886 31 Janvier	Malpropreté de matériel.
4 Février	aborn de fosse d'aisance laissée malpropre.
10 — id —	Matière répandue sur la voie publique.
21 — id —	id — id — id — id —
— id —	id — id — id — id —
24 — id —	id — id — id — id —
27 — id —	Vidange exécutée sans autorisation
27 — id —	Manque de désinfectant
5 — id —	N'a pas désinfecté préalablement
— id —	id — id — id — id —

2 bravaux —

2 bravaux —



# une question de sécurité au travail

1892

VILLE DE LYON

SERVICE MUNICIPAL  
DE LA VOIRIE

Numéro d'ordre  
du Registre

## Service des Vidanges

*suivi de mort*  
Accident *à* chemin de Gerland



Rapport.

Un grave accident s'est produit la nuit  
dernière vers minuit sur un travail de curage

# Le monopole de l'UMDP contesté : une question juridique

COUR DE CASSATION (CH. CIVILE)

22 décembre 1903.

Présidence de M. Ballot-Beaupré, premier président.

COMMUNES. — TAXES DE STATIONNEMENT. —  
CONCESSIONS AUX PARTICULIERS POUR LEUR  
COMMODITÉ OU LES BESOINS DE LEUR COM-  
MERCE. — PROPRIÉTAIRES RIVERAINS. —  
DROIT D'ACCÈS. — VIDANGE DES FOSSES D'AI-  
SANCE.

L'Union mutuelle des Propriétaires lyonnais pour  
les vidanges c. Ville de Lyon.

La Société anonyme coopérative des proprié-  
taires de la ville de Lyon et de sa banlieue pour  
les vidanges s'est pourvue en cassation contre  
un jugement du Tribunal civil de Lyon du 11 jan-  
vier 1899, rendu au profit de la ville de Lyon.

# Un acteur majeur émerge fin du XIX<sup>e</sup> s. : l'UMDP

## U. M. D. P.

*Vidanges et Curages à fond des Fosses d'aisances et Puits perdus*

**FOSSES** et **DÉCANTEURS** en communication avec les **ÉGOUTS**

**ENTRETIEN DES IMMEUBLES — CONSTRUCTIONS CIVILES**

Fabrication de **SULFATE D'AMMONIAQUE**

TRANSPORTS en vrac de **LIQUIDES INDUSTRIELS**

**C. BURELLE**, Ingénieur-Directeur (E.C.L. 1913)

T. F. 17-42.

**20, rue Gasparin, LYON**

T. F. 00-36.

## SULFATE D'AMMONIAQUE

DE LA

C<sup>ie</sup> l'Union Mutuelle des propriétaires lyonnais

**POUR LES VIDANGES**

Marque de fabrique

**U. M. D. P.**

Engrais infalsifiable d'une composition toujours identique contenant 20 à 21 0/0 d'azote assimilable.

S'adresser à **M. Emile BURELLE**, ingénieur de la C<sup>ie</sup>, rue des Quatre-Chapeaux n° 9, à LYON.

(73)

2-4 h.

**Brevet en 1879  
pour fabrication  
de sels  
ammoniacaux**

# Le sens commercial développé de l'UMDP



**Stand de l'UMDP, lors de l'Exposition d'Hygiène en 1907 à Lyon, pour la vente d'engrais organiques élaborés à partir des matières de vidange des Lyonnais**

# La vidange, un activité nocturne lourde

## *Les gandousiers à l'œuvre*



# La vidange, un activité nocturne lourde



903. Une Rue de Paris à 4 heures le matin  
Ça porte bonheur J. H.

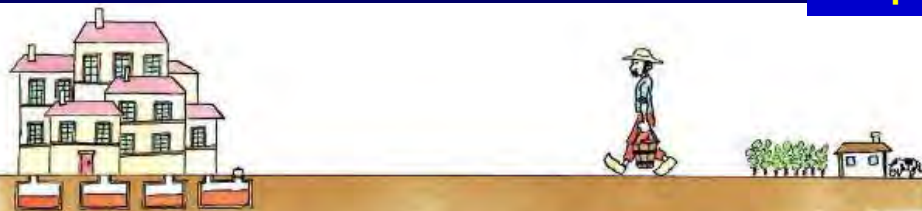
# Le merdoduc de l'UMDP



**Plan du réseau de canalisations (55 km)  
Sté Culture par l'épandage, Burelle**

# L'évolution du système de collecte des vidanges de Lyon

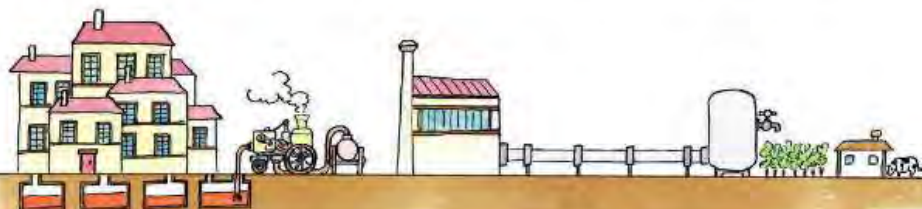
<http://fr.calameo.com/books/0044806077dfd3f0c6e09>



À LA FIN DU 18<sup>e</sup> SIÈCLE, LES AGRICULTEURS VONT À LA VILLE POUR VIDANGER LES FOSSES DES IMMEUBLES ET RÉCUPÉRER LEUR CONTENU COMME ENGRAIS.



À PARTIR DU MILIEU DU 19<sup>e</sup>, LES FOSSES SONT VIDÉES PAR DES SOCIÉTÉS DE VIDANGES. LA MATIÈRE RÉCOLTÉE EST CENTRALISÉE DANS DES USINES DÉPOTOIRS PUIS TRANSPORTÉE PAR DES VOITURES À CHEVAUX VERS LES CHAMPS.



DANS LES ANNÉES 1880, C'EST LA NAISSANCE DU MERDODUC. DES KILOMÈTRES DE TUYAUTERIES PNEUMATIQUES SONT INSTALLÉS POUR ENVOYER LES STOCKS DIRECTEMENT DANS LES CAMPAGNES.



SCHEMA IDÉAL RÉVÉ PAR BERLIER ET BURELLE

## Les rues de Lyon<sup>N°</sup> 11

Mensuel de bande dessinée *Récit complet* Novembre 2015

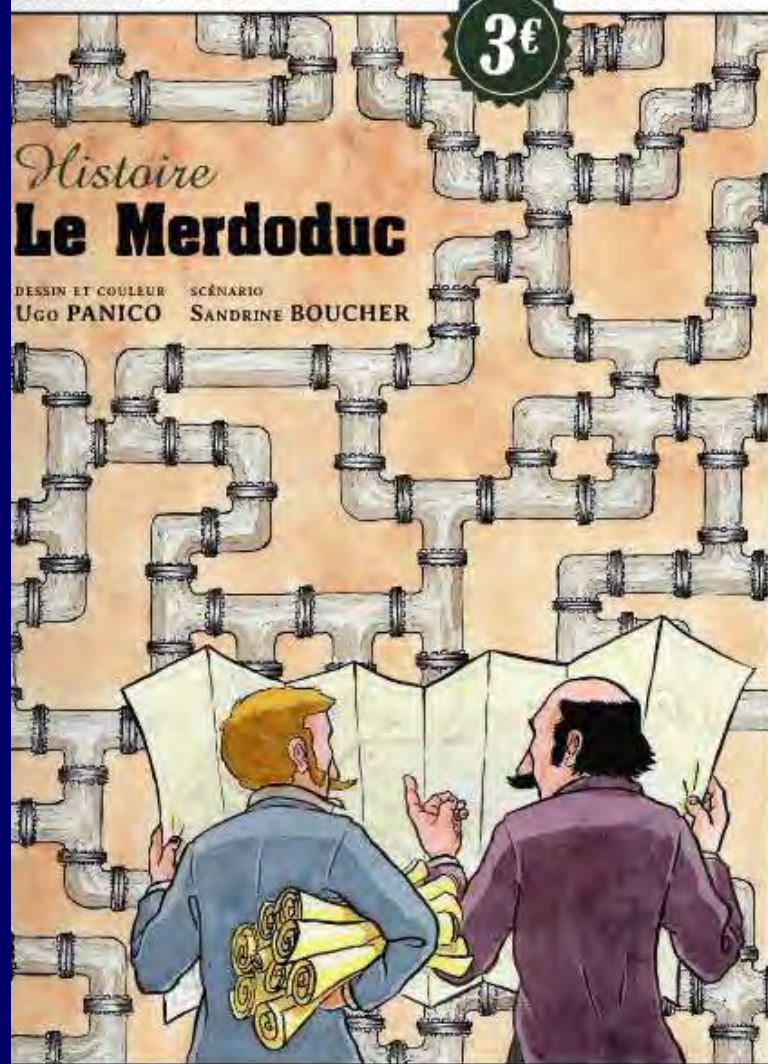
DU SE PRESSE LA PLUME GRAPHIQUE EN DOUZE PAGES

PREMIÈRE ANNÉE

3€

### Histoire Le Merdoduc

DESSIN ET COULEUR SCÉNARIO  
Ugo PANICO SANDRINE BOUCHER





# 1895 : projet général Cadet pour l'assainissement



Avant-projet d'assainissement  
de la Ville de Lyon.

Utilisation agricole des eaux des égouts.

1895.

# Valoriser les vidanges : en enjeu sanitaire

DEPARTEMENT DU RHONE

Lyon

le 30 Novembre

1928

Inspection de l'Hygiène  
publique

51160

Monsieur le Maire,

Chargé par le Conseil départemental d'Hygiène de présenter d'extrême urgence un rapport sur la Vidange des Matières Fécales, leur épandage, etc., j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir m'adresser par retour du courrier un bref rapport sur cette question dans votre commune.

Je vous prie spécialement de m'indiquer les noms et adresses des Compagnies ou entrepreneurs privés qui exécutent ces travaux dans votre commune, ainsi que les dépotoirs, lieux d'épandage ou lieux d'évacuation clandestins dont le danger ne pourrait vous échapper. Bref le devenir quelconque des matières fécales.

Je vous serais très obligé de me communiquer ces documents le plus rapidement possible, en me signalant également si, à votre sens, il risquerait de se produire ultérieurement des contaminations massives résultant des manipulations des matières fécales des sujets actuellement atteints de fièvre typhoïde d'origine asiatique.

Les renseignements que vous voudrez bien m'envoyer et sur lesquels je compte seront considérés par moi comme strictement confidentiels, afin de vous laisser toute latitude dans l'échec de faits si importants pour l'hygiène publique, et pour éviter la prolongation de l'épidémie actuelle.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments dévoués.

PROFESSEUR ARLOING  
Inspecteur départemental d'Hygiène.

Archives Municipales  
de Vénissieux

Adresser la réponse à rue du Plat, LYON.

P.S. Veuillez me faire connaître en outre si vous avez pris des mesures spéciales réglementant la vidange et l'épandage ainsi que l'évacuation clandestine (mesures administratives ou de police) dans votre commune.

Monsieur le Professeur ARLOING  
Inspecteur départemental d'Hygiène  
Rue du Plat 6

- L Y O N -

Monsieur le Professeur,

Comme suite à votre lettre du 30 Novembre dernier, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à Vénissieux l'épandage est pratiqué exclusivement par les cultivateurs, dans les conditions prescrites par l'arrêté préfectoral du 17 Novembre 1928.

L'application de cet arrêté a été, en raison de l'épidémie actuelle, modifiée par un nouvel arrêté de Monsieur le Préfet du Rhône du 27 Novembre 1928 qui interdit formellement jusqu'à nouvel ordre, l'épandage des matières extraites des fosses d'aisances.

Veuillez agréer, Monsieur le Professeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

Archives Municipales  
de Vénissieux

# Valoriser les vidanges : en enjeu sanitaire

FV/HB  
DEPARTEMENT DU RHÔNE  
LYON, le 6 MAI 1944

INSPECTION de la SANTÉ  
64, Quai Jules-Courmont, 64  
LYON  
Téléph. : Paris 54.71

Le Médecin Inspecteur de la Santé du Rhône

N° 35/44 Monsieur Le MAIRE de VENISSIEUX

Mairie de VENISSIEUX  
SE. FAR-N  
Date de réception 9 MAI 1944  
N° d'enregistrement 4056

Archives Municipales  
de Vénissieux

Monsieur Le MAIRE,

Je suis avisé par le Directeur de l'U.M.D.P. que la canalisation appartenant à cette entreprise et qui se trouve Route d'Heyrieux entre le Boulevard Pinel et les Usines Berliet, ayant été brisée lors du dernier bombardement, un épandage important de matières s'est fait. De ce fait, plusieurs centaines de mètres cubes de matières ont été absorbés par le sol à des endroits où il y avait des habitations riveraines.

Il y aurait donc lieu d'interdire momentanément la consommation de l'eau des puits dans la périphérie des accidents.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien prendre un arrêté interdisant l'utilisation des puits dans un rayon de 500 mètres autour de la zone où se sont produites des infiltrations de matières. L'application de cette mesure ne doit pas entraîner beaucoup d'inconvénients étant donné que la plupart des habitations sont abandonnées et que d'autre part elles sont alimentées pour le plus grand nombre, au moyen d'une canalisation d'eau potable. ....

# Valoriser les vidanges : un lac à Vénissieux ?

Desvernay, Félix (dir.). Lyon-Revue.  
Recueil littéraire historique écologique - 1881

## VÉNISSIEUX

Ce village en dehors de la grande route de Vienne, peu éloigné de Saint-Fons, et une de ses sections les plus importantes, est situé dans cette immense plaine qui s'étend de la rive gauche du Rhône à plusieurs lieues dans l'intérieur du département de l'Isère.

Les villageois s'adonnent, soit à l'agriculture, soit à de grossiers travaux dans les usines de Saint-Fons qui sont situées entre la grande route et le Rhône. Naguère encore, la plupart d'entre eux entreprenaient ces expéditions nocturnes dans notre ville, où ils venaient enlever, comme de véritables stercoraires, ces matières précieuses pour la fertilisation de leurs champs. Dans son langage imagé, le peuple nommait les équipages qui servaient à ce répugnant travail, l'*Artillerie de Vénissieux*.

Cette artillerie n'existe plus depuis quelques années ; elle a été remplacée par un nouveau système de vidange prétendu inodore.

# Théâtre lyonnais de Guignol (1889-1890) extrait de la pièce « un dentiste »

GNAFRON.

On se trompe ben toujours quéque fois.

GUIGNOL.

Oui ; t'avais la rage de leur prédire qu'elles épouseraient des sapeurs . . . et la dernière s'est mariée avec un brigadier de l'artillerie de Vénissieux (1).

GNAFRON.

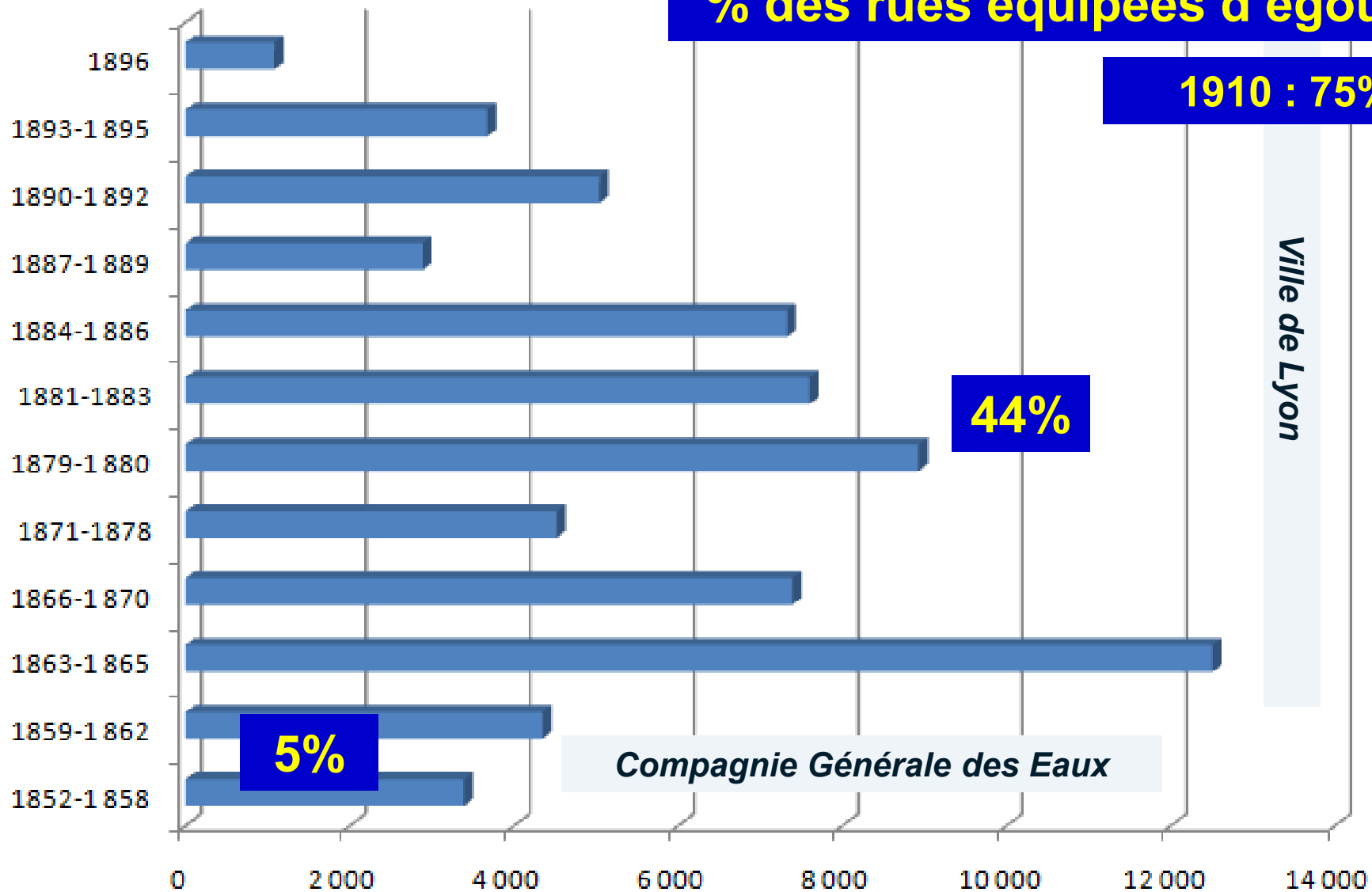
Que veux-tu donc ? il faut toujours prédire aux gens ce qui leur fait plaisir.

(1) Vénissieux et quelques communes voisines ont une industrie qui s'exerce la nuit, dans les rues de Lyon, au moyen de voitures et de tonneaux d'une forme spéciale. C'est là pour Guignol un texte toujours nouveau de plaisanteries de *haulte graisse*.

# 1852-1896 : près de 70 km d'égouts construits (3,5 MF)

travaux neufs des 3<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> arrondissements

% des rues équipées d'égouts





# 1992 : schéma général d'assainissement 1992





## Etude de l'application du " tout-à-l'égout ", à Lyon

Par G. CHALUMEAU,

Ingénieur en chef de la ville de Lyon.

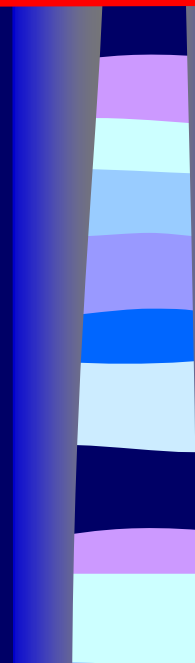
Pour une grande cité, toutes les questions se rapportant aux divers problèmes d'urbanisme sont fonction avant tout de la situation particulière de cette cité et notamment de sa situation géographique, de son climat, de sa topographie.

Tel dispositif expérimenté avec succès dans une localité déterminée peut ne pas s'adapter à une autre ville.

La réalisation du « tout-à-l'égout » à Lyon avait fait en 1910 l'objet d'un concours sur un programme déterminé; les projets déposés à ce moment, quoique comportant des études très sérieuses reflétant des installations existantes, ne furent pas jugés suffisamment satisfaisants par l'Administration pour que la mise à exécution en fût décidée.

En 1918, M. Herriot, maire de Lyon, décida de faire reprendre la recherche de la solution du problème du « tout-à-l'égout » et désigna pour cela une Commission d'étude extra-municipale.

Il a semblé à cette Commission qu'il convenait d'analyser les différentes parties du problème, de scinder les questions et d'essayer de les solutionner successivement.



# 1949 : 10<sup>ème</sup> règlement des vidanges

Réglementation des opérations de vidange et de curage à fond des fosses d'aisances. — Arrêté municipal. (2<sup>e</sup> Division, 3<sup>e</sup> Bureau.)

Le Maire de la Ville de Lyon, chevalier de la Légion d'honneur,

Vu les arrêtés préfectoraux et municipaux réglementant le service des vidanges;

Vu les lois du 5 avril 1884 et du 15 février 1902;

Vu le règlement sanitaire en date du 11 juillet 1942;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 27 juin 1949;

Vu l'avis du Conseil départemental d'hygiène en date du 28 juillet 1949,

Lyon, le 13 août 1949.

Arrête :

*Le Maire de Lyon,*  
Edouard HERRIOT.

Vu et approuvé :

Lyon, le 26 août 1949.

Pour le Préfet :

*Le Préfet adjoint,*  
PERREAU PRADIER.

# Tirer profit de l'excrément ou comment le progrès ne s'arrête jamais...



**Cloaca, installation de l'artiste Wim Delvoye représente un tube digestif humain géant et fonctionnel. L'œuvre a été présentée en 2000 au Museum van Hedendaagse Kunst (M HKA) à Anvers, puis à Zurich (2001), Vienne (2001), Düsseldorf (2002), New York (2002), Lyon (2003), Toronto (2004), Prato (2004)...**

**Merci de votre attention**

**Des questions ?  
ici ou dans mon bureau ?**



**Pour me contacter : [aconsult@wanadoo.fr](mailto:aconsult@wanadoo.fr)**

# 1782 – 1995 : une trentaine de rapports sur l'assainissement de la ville de Lyon

1782	Jussieu de Montluel Observation sur l'engrais provenant des fosses d'aisance de la Ville de Lyon
1818	Tissier, prof chimie mémoire à la Sté d'agriculture de Lyon sur l'emploi chimique et économique de la voirie de la ville de Lyon
1824	Conseil de salubrité rapport à M. le Comte de Brosses, Préfet, sur l'établissement et les premiers travaux du Conseil
1838	Dr Bottex des améliorations à introduire dans la construction et le curage des fosses d'aisance
1842	rapport ville de Lyon convention 1841 - vidange gratuite fosses aisance
1847	F-A Riboud, Adjoint à la mairie, président Rapport à la Commission chargée de la recherche et de l'étude des meilleurs procédés de curage des fosses d'aisance, sur les appareils et moyens de désinfection et de vidange de la société dite Compagnie générale des engrais, représentée par MM. Garçon et Ce.
1850	R Pasquier, médecin Des eaux, des égouts et du curage des fosses d'aisances dans une grande ville. Réflexions pratiques sur ces points de l'hygiène publique
1850	JP Bourland du meilleur système à suivre pour la construction et l'assainissement des égouts de Lyon lu en séance publique de la Sté nationale de médecine de Lyon
1851	JB Monfalcon et de Polinière Hygiène de la ville de Lyon ou opinions et rapports de l'ancien Conseil de salubrité du département du Rhône pour les années 1845-1849
1866	E Chappet améliorations à introduire dans la construction et le fonctionnement des égouts de Lyon
1874	Ville de Lyon rapport de la commission municipale Lyonnaise déléguée pour expérimenter, à Nîmes, le système de la Cie Anglo-française de Fertilisation
1876	Ville de Lyon, service des vidanges, rapport de M. le Conseiller d'Etat, Préfet du Rhône,, Conseil municipal, rapport de la commission des intérêts publics, M. Chavanne
1878	Liste des fosses d'aisance cédées à la ville de Lyon dans le quartier des Cordeliers le 29 août 1878
1878	Nouvelles conditions d'exploiter relative à l'établissement d'un entrepôt d'engrais de vidange et une fabrique de sels ammoniacaux sur les Iles de la Mouche
1878	Service des vidanges, coulage et droit de stationnement sur la voie publique, rapport de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées directeur de la voirie, Domenget
1881	Gobin « les égouts de Lyon, au point de vue de la salubrité »
1881	Bourland-Lusterbourg « quelques mots sur les projets de distribution d'eaux à Lyon, lu à la Sté nationale de médecine de Lyon le 8 mai 1881 »
1883	1883 Rapport sur les tonnes spéciales pour les curages à fond
1887	Et Ferrand, membre du Conseil de salubrité « vidanges à Lyon : de 1853 à 1886 - rapports généraux au Conseil d'hygiène suivis d'appréciation sur le tout à l'égout »
1887	Note de février 1887 de Maître Garraud, avocat et Professeur agrégé à la Faculté de Droit de Lyon concernant la légalité des arrêtés préfectoraux des vidanges
1887	Utilisation directe et transport par canalisation des vidanges de la ville de Lyon, conférence faite au Comice agricole de Villeurbanne le 6 novembre 1887 par M. Burelle
1892	rapport ville de Lyon entreprise de vidanges militaires
1895	Xavier Delore des vidanges à Lyon au point de vue de l'hygiène et de l'agriculture
1898	Eugène Rézal avant-projet d'assainissement général de la ville de Lyon
1898	Dr E Richard L'assainissement général de Lyon
1901	Xavier Delore l'hygiène de Lyon à la société de médecine
1920	Camille Chalumeau étude de l'application du tout-à-l'égout à Lyon
1995	l'assainissement à Lyon de 1850 à 1914, la lutte hygiéniste et la logique technicienne dans la recherche d'une solution globale, le tout-à-l'égout mémoire de maîtrise

## Enquête Engrais, 1866

Le propriétaire paye-t-il ou est-il payé pour la vidange de sa fosse?

**M. BONNET.** Il paye de 50 centimes à 2 Frs par m<sup>3</sup>, et, en moyenne, 1,30 Fr. La taxe municipale est de 1,25 Fr/m<sup>3</sup> contre 8 Frs à Paris. Mais ce prix à Lyon dépend de la concentration en matières mesurée en degrés aérométriques de Baumé compris entre 1 degré et 2 degrés (cas très-exceptionnels de 3 degrés).

Lorsque des propriétaires entrent dans une compagnie, ils stipulent assez généralement qu'on vidangera leurs fosses à prix réduit. L'une des compagnies a réduit le prix de la vidange à 50 centimes pour ses actionnaires, mais c'est là un prix insuffisant; et, si la compagnie avait un grand nombre d'actionnaires, elle serait probablement en perte et devrait augmenter la rétribution.

Les propriétaires ne payent qu'à la compagnie, qui se charge de tout; c'est elle qui, sur la rétribution payée par le propriétaire, et sur le prix payé par le cultivateur, prélève 1 fr. 25 cent. qu'elle donne à la ville, 30 centimes pour opérer la désinfection, et garde le reste pour ses autres frais et ses bénéfices.

à la ville même. Les uns la conservent dans des fosses creusées en terre et l'emploient après qu'elle y a séjourné quelque temps; les autres, et c'est le plus grand nombre, en font usage immédiatement. L'hiver est la seule saison pendant laquelle on puisse se procurer cet engrais; les règlements de police en interdisent le transport dans les grandes chaleurs. On emploie 50 à 60 tonneaux par hectare; le prix du tonneau, contenant 3 hectolitres, est de 3 à 4 fr. rendu à 2 ou 3 lieues de Lyon. On répand la matière fécale sur le froment et le seigle d'hiver, lorsque la terre est déjà un peu scellée par les gelées; au printemps, on l'applique principalement à l'orge, quelque temps avant de mettre la semence en terre; il en est de même pour le chanvre et les pommes de terre. Dans le pays de Vaux, on n'emploie que la *grosse*, c'est-à-dire la matière solide; les parties liquides, suivant les cultivateurs de cette commune, produisant peu d'effet sur le sol, qui est une terre grasse d'alluvion...

M. Paulet, dans son livre intitulé *l'Engrais humain*, ajoute ces détails :

Pour répandre les urines ou bien la gadoue sur les champs, le paysan du Dauphiné déverse d'abord les matières dans une caisse carrée, rétrécie par en bas, de 0<sup>m</sup>.50 de profondeur, dont le bord supérieur a 1<sup>m</sup>.50 et le fond 0<sup>m</sup>.90 de long. Cette caisse est portée par deux hommes au moyen de poignées; un troisième manœuvre y puise les liquides avec une espèce d'écope et les projette sur le sol.

Si on se borne à prendre la dose d'azote pour la mesure de l'action fertilisante de l'engrais liquide extrait des latrines, on trouve, d'après une analyse faite par M. Boussingault, qu'un litre contient environ 2 grammes d'azote, et que, par conséquent, il en faut environ 2 mètres cubes pour équivaloir à 1,000 kilogrammes d'un bon fumier moyen. Ce résultat démontre que l'engrais flamand soumis à l'analyse était étendu d'une très-grande quantité d'eau. En effet, nous avons trouvé d'une part que l'urine humaine contenait en moyenne 0.9 d'azote pour 100, et les excréments solides, 1.8 pour 100; leur mélange devrait avoir une richesse en azote comprise entre ces deux nombres. Nous avons d'ailleurs déterminé cette richesse



Entre Monsieur le Docteur Antoine  
Gauillon, Maire de la Ville de Lyon,  
chevalier de la Légion d'Honneur, agissant  
au nom et pour le compte de la Ville, en vertu  
d'une délibération du Conseil Municipal, en  
date du 27<sup>e</sup> Séries 1883, approuvée le 20  
Mars 1883 par Monsieur le Préfet du Rhône  
D'une part.

Et Monsieur Borelle, Léon Louis,  
dit Emile, ingénieur civil, Directeur de la  
Compagnie de vidange et Union Mutuelle  
dont le siège est situé à Lyon, rue Quatre-  
Chapeaux, 4<sup>e</sup> 1/2.



*Surprenant d'une Brûlure extraordinaire  
observé à Lyon, par M. Morand, d. m. p.  
& Membre de la Société Royale de  
Lyon.*

VI. Dans les grandes chaleurs du mois de Juillet 1749, un homme qui se dispoſoit à vuides des latrines, plaça ſa chandelle allumée ſur le bord de la folſe. Auſſi-tôt qu'il eut levé la pierre qui la fermoit, il en fortit une eſpèce de nuage fort épais. Cette vapeur ayant rencontré la lumière ſ'enflamma tout-à coup, brûla juſqu'au viſ les mains & le viſage de l'ouvrier, & s'élevant tout de ſuite dans l'air, mit le feu à un châſſis de papier qui étoit au quatrième étage de cette maiſon.

On transporta le bleſſé à l'Hôtel-Dieu de Lyon, \* & l'on employa avec le plus grand ſoin tous les remèdes propres à ſon mal; cependant les brûlures du viſage étoient à peine guéries au mois d'Octobre de la même année. Le mois ſuivant, le malade fut attaqué d'une rétention d'urine, qui fut ſuivie d'une enflure &

\* On ſçait que l'Hôtel-Dieu de Lyon eſt un des plus beaux établiſſemens du Royaume, & c'eſt à juſte titre que les Étrangers mêmes lui ont donné les plus grands éloges. Le ſoin qu'on y a des malades, la bonté des médicaments, l'ordre qui régné dans cette Maiſon, tout en un mot attire l'admiration de tous ceux qui vont viſiter cet Hôpital. Le Roi de Portugal en a fait lever le plan, & s'eſt fait communiquer les Réglemens de cette Maiſon.